



## PROGRAMME D'AIDE À L'IMPLANTATION DE COMMERCES AU CENTRE-VILLE

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

□ LOCATAIRE □ PROPRIÉTAIRE-OCCUPANT	REQUÉRANT (PERSONNE MORALE)		
DEUTIĘD VM. (DEDGUMNE DITAGIUTE)	ENTREPRISE		
REQUÉRANT (PERSONNE PHYSIQUE)	Raison sociale		
Nom	Numéro d'enregistrement ou d'incorporation		
Prénom	Adresse		
Raison sociale	Ville		
Adresse	Code postal		
Ville	Téléphone		
Code postal	REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRISE		
Téléphone	Nom		
Cellulaire	Prénom		
Courriel	Adresse		
	Ville		
	Code postal		
	Téléphone		
	Courriel		
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  Société en nom collectif (SENC)	Description de l'activité qui sera exercée		
Société par actions (inc.)			
Société enregistrée (enr.)	NOMBRE D'EMPLOYÉS		
Autres, précisez	— Actuel		
	— Après implantation		
IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT OCCUPÉ			
Adresse	INDIQUEZ LA SUPERFICIE DE L'OCCUPATION		
Numéro du local	Local vacant		
EMPLACEMENT	Agrandissement du local actuel		
Rez-de-chaussée Étage	ÿ ,		
DURÉE DE L'OCCUPATION (DURÉE MINIMUM DE 3 ANS)			
Du année / mois / jour au année / mois / jour	Relocalisation dans la zone		



**COÛT DU LOYER MENSUEL BRUT** 



## PROGRAMME D'AIDE À L'IMPLANTATION DE COMMERCES AU CENTRE-VILLE

**VEUILLEZ INDIQUER LES FRAIS INCLUS DANS LE COÛT DU LOYER** 

001	IT.	DII	1 01	/FD
1.111		1111	1 111	/LU
		1111	1 111	rn
เมเมเ		DU	LUI	

(Lettres moulées)

SONT-LIS PRÉVIUS?  C-DESSOUS:    Qui [décrivez les travaux]   Non	Loyer de base plus les frais communs	Chauffage	☐ Électricité
Loyer de base plus les frais communs    Comments   Comm	\$	Climatisation	☐ Entretien et réparation
SI COFFRE DE LOCATION N'EST PAS DISPONIBLE, YEUILLEZ CERTIFIER VOTRE PÉRIDE D'OCCUPATION POUR L'ANNÉE EN COURS, EN L'INDIQUANT CL-DESSOUS :    DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION À L'INTÉRIEUR DU LOCAL SONT-ILS PRÉVUS?   Oui Idécrivez les travaux	COÛT DU LOYER ANNUEL BRUT	☐ Entretien ménager	Stationnement
SI LOFFRE DE LOCATION N'EST PAS DISPONIBLE, VEUILLEZ CERTIFIER YOTRE PÉRIODE D'OCCUPATION POUR L'ANNÉE EN COURS, EN L'INDIOUANT C-DESSOUS :  Nous attestons que la période d'occupation est  dusmés / mels / jourausmés / mels / jourausmés / mels / jour		Autres (précisez)	
Nous attestons que la période d'occupation est  duannée / mois / jourauannée / mois / jourauannée / mois / jour	SI L'OFFRE DE LOCATION N'EST PAS DISPONIBLE, VEUILLEZ CER VOTRE PÉRIODE D'OCCUPATION POUR L'ANNÉE EN COURS, EN L'I		RATION À L'INTÉRIEUR DU LOCAL
Adresse  Adresse  Je mengage à faire panenir à la Ville, une copie du bail publié faisant foi de la période d'occupation dès que possible (LES DOCUMENTS SUIVANTS DOIVENT ÉTRE DÉPOSÉS AVEC LE PRESENT FORMULAIRE)  Une copie du bail ou de l'offre de location dans le cas d'un locataire;  ou Une copie du bail ou de l'offre de location dans le cas d'un locataire;  ou Une copie du l'intre de propriété ainsi que l'évaluation d'un évaluateur agréé établissant la valeur de la superficie d'occupation dans le cas d'un propriétaire occupant;  Le bail de l'année antérieure ou le dernier bail ayant eu cours pour le local faisant l'objet de la demande;  Une lettre de confirmation de la vacance du local depuis au moins trente (30) jours. Cette lettre peut vous être fournie par Saint-Hyacinthe Technopole ou par le propriétaire du bâtiment;  Les plans établissant la superficie d'occupation et l'aménagement intérieur de la place d'affaires ou de l'agrandissement projeté;  Une copie du permis de construction ou du certificat d'autorisation émis par le Service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, si des traveux s'avèren requis ou s'il y a un changement d'usage (ces documents peuvent être déposés subésigemment à la demande);  Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe.  Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.  DÉCLARATION DU REQUÉRANT  Le soussigné de l'emplacement mantionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demand ce cas échéant. Le soussigné déclare également municipal.  Le soussigné de l'emplacement mantionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fourni		Oui (décrivez les trava	ux)
Je m'engage à faire parvenir à la Vitte, une copie du bail publié faisant foi de la période d'occupation des que possible (Inotitales)  DOCUMENT À JOINDRE ÀVOTRE DEMANDE (LES DOCUMENTS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS AVEC LE PRÉSENT FORMULAIRE)  - Une copie du bait ou de l'offre de location dans le cas d'un locataire; ou Une copie du bait ou de l'offre de location dans le cas d'un locataire; ou Une copie du bait ou de l'offre de location dans le cas d'un locataire; ou Une copie du titre de propriété ainsi que l'évaluation d'un évaluateur agréé établissant la valeur de la superficie d'occupation dans le cas d'un propriétaire cocupant;  - Le bail de l'année antérieure ou le dernier bail ayant eu cours pour le local faisant l'objet de la demande;  - Une lettre de confirmation de la vacance du local depuis au moins trente (30) jours. Cette lettre peut vous être fournie par Saint-Hyacinthe Technopole ou par le propriétaire du bătiment;  - Les plans établissant la superficie d'occupation et l'aménagement intérieur de la place d'affaires ou de l'agrandissement projeté;  - Une copie du permis de construction ou du certificat d'autorisation émis par le Service de l'urbanisment ad la Vittle de Saint-Hyacinthe, si des travaux s'avèren requis ou s'it y au ne hangement d'usage (écs documents peunent fêtre déposés subséquement à la demande);  - Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe.  Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.  DÉCLARATION DU REQUÉRANT  Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déctare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente deman ce cas échéant, Le soussigné déctaire applacement avoir pris connaissance de la réglementainent municipal en vigueur. Enfin, le soussig compr		jour	
Je m'engage à faire parvenir à la Ville, une copie du bail publié faisant foi de la période d'occupation dès que possible institutes  DOCUMENT À JOINDRÉ À VOTRE DEMANDE (LES DOCUMENTS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS AVEC LE PRÉSENT FORMULAIRE)  • Une copie du bail ou de l'offre de location dans le cas d'un locataire; ou Une copie du bail ou de l'offre de location dans le cas d'un locataire; ou Une copie du bail ou de l'offre de location dans le cas d'un locataire; ou Une copie du titre de propriété ainsi que l'évaluation d'un évaluateur agréé établissant la valeur de la superficie d'occupation dans le cas d'un propriétaire occupant;  • Le bail de l'année antérieure ou le dernier bail ayant eu cours pour le local faisant l'objet de la demande;  • Une lattre de confirmation de la vacance du local depuis au moins trente (301 jours. Cette lettre peut vous être fournie par Saint-Hyacinthe Technopole ou par le propriétaire du bâtiment;  • Les plans établissant la superficie d'occupation et l'aménagement intérieur de la place d'affaires ou de l'agrandissement projeté;  • Une copie du permis de construction ou du cartifical d'autorisation émis par le Service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, si des travaux s'avèren requis ou s'il y a un changement d'usage (ces documents peuvent être déposés subséquemment à la demande);  • Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe.  Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.  DÉCLARATION DU REQUÉRANT  Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente deman le cas échéant. Le soussigné deposer les documents requis à la présente deman le cas échéant. Le soussigné de l'emplacable en vigueur. Erfin, le	uu au		
DOCUMENT À JOINDRE À VOTRE DEMANDE	Adresse		
DOCUMENT À JOINDRE À VOTRE DEMANDE			
DOCUMENT À JOINDRE À VOTRE DEMANDE  (LES DOCUMENTS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS AVEC LE PRÉSENT FORMULAIRE)  - Une copie du bail ou de l'offre de location dans le cas d'un locataire; ou  Une copie du titre de propriété ainsi que l'évaluation d'un évaluateur agréé établissant la valeur de la superficie d'occupation dans le cas d'un propriétaire occupant; - Le bail de l'année antérieure ou le dernier bail ayant eu cours pour le local faisant l'objet de la demande; - Une lettre de confirmation de la vacance du local depuis au moins trente (301 jours. Cette lettre peut vous être fournie par Saint-Hyacinthe Technopole ou par le propriétaire du bâtiment; - Les plans établissant la superficie d'occupation et l'aménagement intérieur de la place d'affaires ou de l'agrandissement projeté; - Une copie du permis de construction ou du certificat d'autorisation émis par le Service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, si des travaux s'avèren requis ou silt y a un changement d'usage <i>less documents peuvent être déposés subséquemment à la demandel</i> ; - Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.  - DÉCLARATION DU REQUÉRANT  Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demand le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale en vigueur. Enfin, le soussigné omprend que de dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide financière. De plus, le soussigné comprend qu'il peut être requis de fournir tout autre document plan suivant tout autre règlement municipal.  - RÉSERVÉ AU RESPONSABLE DE LA GESTION DU PROGRAMME  Documents manquants		ant foi de la	
<ul> <li>Une copie du bail ou de l'offre de location dans le cas d'un locataire; ou         Une copie du titre de propriété ainsi que l'évaluation d'un évaluateur agréé établissant la valeur de la superficie d'occupation dans le cas d'un propriétaire occupant;</li> <li>Le bail de l'année antérieure ou le dernier bail ayant eu cours pour le local faisant l'objet de la demande;</li> <li>Une lettre de confirmation de la vacance du local depuis au moins trente (30) jours. Cette lettre peut vous être fournie par Saint-Hyacinthe Technopole ou par le propriétaire du bâtiment;</li> <li>Les plans établissant la superficie d'occupation et l'aménagement intérieur de la place d'affaires ou de l'agrandissement projeté;</li> <li>Une copie du permis de construction ou du certificat d'autorisation émis par le Service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, si des travaux s'avèren requis ou s'il y a un changement d'usage (les documents peuvent être déposés subséquemment à la demande);</li> <li>Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe.</li> <li>Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.</li> <li>DÉCLARATION DU REQUÉRANT</li> <li>Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets, ll s'engage à déposer les documents requis à la présente demande le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussig comprend que le dépôt d'une demande n'ison acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son proj Le dépôt d'une demande n'ison acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en reg</li></ul>			
<ul> <li>Une copie du bail ou de l'offre de location dans le cas d'un locataire; ou         Une copie du titre de propriété ainsi que l'évaluation d'un évaluateur agréé établissant la valeur de la superficie d'occupation dans le cas d'un propriétaire occupant;</li> <li>Le bail de l'année antérieure ou le dernier bail ayant eu cours pour le local faisant l'objet de la demande;</li> <li>Une lettre de confirmation de la vacance du local depuis au moins trente (30) jours. Cette lettre peut vous être fournie par Saint-Hyacinthe Technopole ou par le propriétaire du bâtiment;</li> <li>Les plans établissant la superficie d'occupation et l'aménagement intérieur de la place d'affaires ou de l'agrandissement projeté;</li> <li>Une copie du permis de construction ou du certificat d'autorisation émis par le Service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, si des travaux s'avèren requis ou s'il y a un changement d'usage (les documents peuvent être déposés subséquemment à la demande);</li> <li>Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe.</li> <li>Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.</li> <li>DÉCLARATION DU REQUÉRANT</li> <li>Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets, ll s'engage à déposer les documents requis à la présente demande le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussig comprend que le dépôt d'une demande n'ison acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son proj Le dépôt d'une demande n'ison acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en reg</li></ul>			
<ul> <li>Une copie du bail ou de l'offre de location dans le cas d'un locataire; ou         Une copie du titre de propriété ainsi que l'évaluation d'un évaluateur agréé établissant la valeur de la superficie d'occupation dans le cas d'un propriétaire occupant;</li> <li>Le bail de l'année antérieure ou le dernier bail ayant eu cours pour le local faisant l'objet de la demande;</li> <li>Une lettre de confirmation de la vacance du local depuis au moins trente (30) jours. Cette lettre peut vous être fournie par Saint-Hyacinthe Technopole ou par le propriétaire du bâtiment;</li> <li>Les plans établissant la superficie d'occupation et l'aménagement intérieur de la place d'affaires ou de l'agrandissement projeté;</li> <li>Une copie du permis de construction ou du certificat d'autorisation émis par le Service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, si des travaux s'avèren requis ou s'il y a un changement d'usage (les documents peuvent être déposés subséquemment à la demande);</li> <li>Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe.</li> <li>Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.</li> <li>DÉCLARATION DU REQUÉRANT</li> <li>Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets, ll s'engage à déposer les documents requis à la présente demande le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussig comprend que le dépôt d'une demande n'ison acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son proj Le dépôt d'une demande n'ison acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en reg</li></ul>	NOCHMENT À LOINDRE À VOTRE DEMANDE (LES DOCUMENTS SUI	VANTS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS AVEC LE	PRÉSENT FORMULAIRE)
Une copie du titre de propriété ainsi que l'évaluation d'un évaluateur agréé établissant la valeur de la superficie d'occupation dans le cas d'un propriétaire occupant;  Le bail de l'année antérieure ou le dernier bail ayant eu cours pour le local faisant l'objet de la demande;  Une lettre de confirmation de la vacance du local depuis au moins trente (30) jours. Cette lettre peut vous être fournie par Saint-Hyacinthe Technopole ou par le propriétaire du bâtiment;  Les plans établissant la superficie d'occupation et l'aménagement intérieur de la place d'affaires ou de l'agrandissement projeté;  Une copie du permis de construction ou du certificat d'autorisation émis par le Service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, si des travaux s'avèren requis ou s'il y a un changement d'usage (ces documents peuvent être déposés subséquemment à la demande);  Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe.  Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.  DÉCLARATION DU REQUÉRANT  Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demanc le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussig comprend que le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son proj. Le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son proj. Le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son proj. Le dépôt d'une demande ni en			·
Une copie du titre de propriété ainsi que l'évaluation d'un évaluateur agréé établissant la valeur de la superficie d'occupation dans le cas d'un propriétaire occupant;  Le bail de l'année antérieure ou le dernier bail ayant eu cours pour le local faisant l'objet de la demande;  Une lettre de confirmation de la vacance du local depuis au moins trente [30] jours. Cette lettre peut vous être fournie par Saint-Hyacinthe Technopole ou par le propriétaire du bâtiment;  Les plans établissant la superficie d'occupation et l'aménagement intérieur de la place d'affaires ou de l'agrandissement projeté;  Une copie du permis de construction ou du certificat d'autorisation émis par le Service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, si des travaux s'avèren requis ou s'il y a un changement d'usage <i>[ces documents peuvent être déposés subséquemment à la demande]</i> ;  Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe.  Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.  DÉCLARATION DU REQUÉRANT  Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demanc le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussig comprend que le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son projue dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide financière. De plus, le soussigné comprend qu'il peut être requis de fournir tout autre document plan suivant tout autre règlement municipal.  Signature Date dépôt d'une demande n'en acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou	• Une copie du bail ou de l'offre de location dans le cas d'un loca	ataire;	
<ul> <li>Le bail de l'année antérieure ou le dernier bail ayant eu cours pour le local faisant l'objet de la demande;</li> <li>Une lettre de confirmation de la vacance du local depuis au moins trente (30) jours. Cette lettre peut vous être fournie par Saint-Hyacinthe Technopole ou par le propriétaire du bâtiment;</li> <li>Les plans établissant la superficie d'occupation et l'aménagement intérieur de la place d'affaires ou de l'agrandissement projeté;</li> <li>Une copie du permis de construction ou du certificat d'autorisation émis par le Service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, si des travaux s'avèren requis ou s'il y a un changement d'usage (ces documents peuvent être déposés subséquemment à la demande);</li> <li>Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe.</li> <li>Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.</li> <li>DÉCLARATION DU REQUÉRANT</li> <li>Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demande le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussignemprend que le dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide financière. De plus, le soussigné comprend qu'il peut être requis de fournir tout autre document plan suivant tout autre règlement municipal.</li> <li>Signature</li> <li>Date de dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide financière. De plus, le soussigné comprend qu'il peut être requis de fournir tout autre document plan suivant tout autre règlement municipal.</li> </ul>		uetour egréé établissent le voleur de le sur	orficio d'accupation dans la cas d'un propriétaire
<ul> <li>Une lettre de confirmation de la vacance du local depuis au moins trente [30] jours. Cette lettre peut vous être fournie par Saint-Hyacinthe Technopole ou par le propriétaire du bâtiment;</li> <li>Les plans établissant la superficie d'occupation et l'aménagement intérieur de la place d'affaires ou de l'agrandissement projeté;</li> <li>Une copie du permis de construction ou du certificat d'autorisation émis par le Service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, si des travaux s'avèren requis ou s'il y a un changement d'usage <i>(ces documents peuvent être déposés subséquemment à la demande)</i>;</li> <li>Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe.</li> <li>Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.</li> <li>DÉCLARATION DU REQUÉRANT</li> <li>Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demande le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussignemprend que le dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide financière. De plus, le soussigné comprend qu'il peut être requis de fournir tout autre document plan suivant tout autre règlement municipal.</li> <li>RÉSERVÉ AU RESPONSABLE DE LA GESTION DU PROGRAMME</li> <li>Documents manquants pour compléter la demande :</li> </ul>		uateur agree etablissant la valeur de la sup	terricie a occupation dans te cas a un proprietaire
par le propriétaire du bâtiment;  Les plans établissant la superficie d'occupation et l'aménagement intérieur de la place d'affaires ou de l'agrandissement projeté;  Une copie du permis de construction ou du certificat d'autorisation émis par le Service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, si des travaux s'avèren requis ou s'il y a un changement d'usage (ces documents peuvent être déposés subséquemment à la demande);  Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe.  Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.  DÉCLARATION DU REQUÉRANT  Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demanc le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussig comprend que le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son proj. Le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son proj. Le dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide financière. De plus, le soussigné comprend qu'il peut être requis de fournir tout autre document plan suivant tout autre règlement municipal.  Signature	• Le bail de l'année antérieure ou le dernier bail ayant eu cours	pour le local faisant l'objet de la demande;	
<ul> <li>Une copie du permis de construction ou du certificat d'autorisation émis par le Service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, si des travaux s'avèren requis ou s'il y a un changement d'usage (ces documents peuvent être déposés subséquemment à la demande);</li> <li>Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe.</li> <li>Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.</li> <li>DÉCLARATION DU REQUÉRANT</li> <li>Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demand le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussig comprend que le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son proj. Le dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide financière. De plus, le soussigné comprend qu'il peut être requis de fournir tout autre document plan suivant tout autre règlement municipal.</li> <li>Signature</li></ul>		oins trente (30) jours. Cette lettre peut vous	s être fournie par Saint-Hyacinthe Technopole ou
requis ou s'il y a un changement d'usage (ces documents peuvent être déposés subséquemment à la demande);  Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou la Ville de Saint-Hyacinthe.  Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.  DÉCLARATION DU REQUÉRANT  Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerc au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demand le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussig comprend que le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son proj Le dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide financière. De plus, le soussigné comprend qu'il peut être requis de fournir tout autre document plan suivant tout autre règlement municipal.  Signature	• Les plans établissant la superficie d'occupation et l'aménager	ment intérieur de la place d'affaires ou de l'	agrandissement projeté;
Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du présent programme doit être déposée entre le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.  DÉCLARATION DU REQUÉRANT  Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerce au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demande le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussig comprend que le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son projue dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide financière. De plus, le soussigné comprend qu'il peut être requis de fournir tout autre document plan suivant tout autre règlement municipal.  Signature			
DÉCLARATION DU REQUÉRANT  Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerce au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demance le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussig comprend que le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son projecte dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide financière. De plus, le soussigné comprend qu'il peut être requis de fournir tout autre document plan suivant tout autre règlement municipal.  Signature	Tout autre document exigé par Saint-Hyacinthe Technopole ou	ı la Ville de Saint-Hyacinthe.	
Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerce au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demand le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussig comprend que le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son proj. Le dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide financière. De plus, le soussigné comprend qu'il peut être requis de fournir tout autre document plan suivant tout autre règlement municipal.  Signature  RÉSERVÉ AU RESPONSABLE DE LA GESTION DU PROGRAMME  Documents manquants pour compléter la demande :	Pour être admissible, toute demande présentée dans le cadre du	présent programme doit être déposée ent	re le 10 février 2020 et le 31 décembre 2022.
Le soussigné de l'emplacement mentionné requiert de la Ville une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de commerce au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demand le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussig comprend que le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son proj. Le dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide financière. De plus, le soussigné comprend qu'il peut être requis de fournir tout autre document plan suivant tout autre règlement municipal.  Signature  RÉSERVÉ AU RESPONSABLE DE LA GESTION DU PROGRAMME  Documents manquants pour compléter la demande :	DÉCLADATION DU DECUIÉDANT		
au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Il s'engage à déposer les documents requis à la présente demand le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussig comprend que le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas échéant, ne constituent un permis, une autorisation ou des droits acquis en regard de son proj. Le dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide financière. De plus, le soussigné comprend qu'il peut être requis de fournir tout autre document plan suivant tout autre règlement municipal.  Signature  Documents manquants pour compléter la demande :	DEPLACE OF THE PROPERTY OF THE		
Date de dépôt Documents manquants pour compléter la demande :	au centre-ville et déclare que les renseignements fournis sont le cas échéant. Le soussigné déclare également avoir pris c comprend que le dépôt d'une demande ni son acceptation, le cas é Le dépôt d'une demande n'engage pas la Ville à accorder l'aide fina	exacts et complets. Il s'engage à dépo connaissance de la réglementation mun chéant, ne constituent un permis, une auto	ser les documents requis à la présente demande, icipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné prisation ou des droits acquis en regard de son projet.
Dateannée / mois / jour Documents manquants pour compléter la demande :	Signature	RÉSERVÉ AU RESPONSABLE DE LA	GESTION DU PROGRAMME
	- année / mois / jour		Documents manquants pour
	Date		· ·
Nom et titre Activité conforme	Name of titles		

Valeur de la subvention\_